



# Directives Swiss Women's Ice Hockey Cup

## Saison 2020/2021

### Table des matières

1.	Règlements importants .....	Fehler! Textmarke nicht definiert.
2.	Calendrier .....	2
2.1	Journées et heures de match .....	2
2.2	Annulation et renvoi d'une rencontre .....	2
2.3	Interruption et déplacement d'une rencontre .....	2
2.4	Forfaits .....	2
2.5	Service de secours .....	2
2.6	Ordre & sécurité .....	2
3.	Mode de jeu / phases .....	3
3.1	Calendrier et dates de jeu .....	3
3.2	Phases de jeu SWHC .....	3
3.2.1	1/32-de-finale .....	3
3.2.2	1/16-de-finale .....	3
3.2.3	1/8-de-finale .....	4
3.2.4	1/4-de-finale .....	5
3.2.5	1/2-de-finale .....	5
3.2.6	Finale pour la 3ème place .....	6
3.2.7	Finale .....	6
4.	Divers .....	7
4.1	Pénalités .....	7
4.2	Joueurs autorisés à jouer .....	7
4.3	Weekend final .....	7
5.	Contacts .....	8
6.	Distribution .....	8
7.	Validité .....	8

## 1. Règlements importants

Les règlements suivants forment la base de la présente directive; Règlement sur le déroulement de jeu, règlement juridique, réglementations, règle de jeu, directives, statuts de la Swiss Ice Hockey Federation. Sous le lien <https://www.sihf.ch/fr/regio-league/reglemente-weisungen/> se trouvent entre autre les règlements et directives suivants, qui sont applicables au déroulement de jeu:

- [Déroulement de jeu](#)
  - [Déroulement de jeu Sport Espoir et Amateur](#)
  - [Conditions cadre](#)
  - [Enregistrements \(ERI\)](#)
- [Juridiction](#)

### [Ordre et sécurité](#)

## 2. Calendrier

Le calendrier est réglé à [l'article 42](#) du règlement de jeu.

### 2.1 Journées et heures des matchs

Les journées et les heures des matchs sont réglées à [l'article 39](#) du règlement de jeu.

Les tours du Swiss Women's Ice Hockey Cup seront joués aux dates suivantes:

- 1/32 de finale: 24 octobre 2020
- 1/16 de finale: 15 novembre 2020
- 1/8 de finale: 29 novembre

La finale du EWHL Supercup aura également lieu le 29 novembre 2020. Si une ou les deux équipes participant au EWHL Supercup se qualifient pour la finale, la finale du EWHL Supercup aura la priorité et donc les matchs de la 1/8-de-finale du SWHC avec ces équipes devront être reportés, en consultation avec l'adversaire. Les parties doivent être jouées avant le prochain tour du SWHC.

- 1/4 de finale: 13 décembre 2020
- 1/2 de finale: 6 février 2021
- 3ème place: 7 février 2021
- Finale: 7 février 2021

Le tirage au sort du Swiss Women's Ice Hockey Cup a eu lieu pour tous les tours le 26 juillet 2020. En cas de conflits avec des rencontres de championnat, la SWHC a la priorité.

### 2.2 Annulation & renvoi d'une rencontre

La procédure en cas d'annulation et de renvoi d'un match est réglée aux [articles 45-48](#) du règlement de jeu.

### 2.3 Interruption et déplacement d'une rencontre

La procédure en cas d'interruptions et déplacements de rencontres est définie aux [articles 52 et 54](#) du règlement de jeu.

### 2.4 Forfaits

Les forfaits sont réglés aux [articles 66-69](#) du règlement de jeu.

### 2.5 Service de secours

Le service de secours est défini à [l'article 6](#) du règlement de jeu.

### 2.6 Ordre & sécurité

Le [règlement sur l'ordre et la sécurité](#) sert de base.

### 3. Mode de jeu / phases

#### 3.1 Calendrier et dates de jeu

Le calendrier et les dates de jeu sont réglés à [l'article 42](#) du règlement de jeu. Les plans des dates de jeu peuvent être trouvés au lien suivant:

<https://www.sihf.ch/de/regio-league/spieldatenplaene/#/downloads/kalender-2021/>

#### 3.2 Phase de jeu du SWHC

Le SWHC comprend les phases suivantes. Chaque phase est comptée individuellement.

- 1/32 de finale
- 1/16 de finale
- 1/8 de finale
- 1/4 de finale
- 1/2 de finale
- Finale pour la 3ème place
- Finale

##### 3.2.1 1/32-de-finale

Nombre d'équipes:	16 (5 SWHL-C et 11 SWHL-D)
Nombre de matchs:	8
Droit de jouer à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure dispose du droit de jouer à domicile. Si les deux équipes font partie de la même ligue, l'équipe tirée en première lors du tirage au sort a le droit de jouer à domicile selon le tableau.
Arbitres:	Système à 2 arbitres
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-D:	2 arbitres licenciés U17 (convoqués par le club à domicile)
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-C:	2 arbitres licenciés 4ème ligue (convoqués par la SIHF)
Frais:	Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation sur place, les frais de glace, etc. et garde les recettes provenant des annonces, etc. Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.
Mode de jeu:	3x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le résultat est nul après 60 minutes, il sera procédé à une séance de tirs-aux-buts avec 5 joueuses de chaque côté, sans nettoyage de la glace. Les équipes occupent le même côté de la patinoire comme lors du 3ème tiers. Si le résultat est toujours nul après 5 pénaltys effectués par chaque équipe, la séance des tirs aux buts se poursuit sous forme de «tie break» avec des séries 1 contre 1, donc avec une joueuse par équipe. L'équipe qui a tirée en deuxième durant la première série des tirs-aux-buts, commence la séance en premier. Le match est terminé dès que le but décisif est inscrit. Les mêmes joueuses ou d'autres peuvent être désignées pour effectuer les tirs-aux-buts.

##### 3.2.2 1/16 de finale

Nombre d'équipes:	20 (9 SWHL-B, 3 SWHL-C et 8 vainqueurs des 1/32 de finale)
Nombre de matchs:	10

Droit de jouer à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure dispose du droit de jouer à domicile. Si les deux équipes font partie de la même ligue, le droit de jouer à domicile est défini selon le tableau.
Arbitres:	Système à 2 arbitres
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-D:	2 arbitres licenciés U17 (convoqués par le club à domicile)
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-C:	2 arbitres licenciés 4ème ligue (convoqués par la SIHF)
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-B:	2 arbitres licenciés 4ème ligue (convoqués par la SIHF)
Frais:	Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation sur place, les frais de glace, etc. et garde les recettes provenant des annonces, etc. Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.
Mode de jeu:	3x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le résultat est nul après 60 minutes, il sera procédé à une séance de tirs-aux-buts avec 5 joueuses de chaque côté, sans nettoyage de la glace. Les équipes occupent le même côté de la patinoire comme lors du 3ème tiers. Si le résultat est toujours nul après 5 pénaltys effectués par chaque équipe, la séance des tirs aux buts se poursuit sous forme de «tie break» avec des séries 1 contre 1, donc avec une joueuse par équipe. L'équipe qui a tirée en deuxième durant la première série des tirs-aux-buts, commence la séance en premier. Le match est terminé dès que le but décisif est inscrit. Les mêmes joueuses ou d'autres peuvent être désignées pour effectuer les tirs-aux-buts.

### 3.2.3 1/8 de finale

Nombre d'équipes:	16 (6 Women's League, 10 vainqueurs des 1/16 de finale)
Nombre de matchs:	8
Droit de jouer à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure dispose du droit de jouer à domicile. Si les deux équipes font partie de la même ligue, le droit de jouer à domicile est défini selon le tableau.
Arbitres:	Système à 2 arbitres
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-D:	2 arbitres licenciés U17 (convoqués par le club à domicile)
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-C:	2 arbitres licenciés 4ème ligue (convoqués par la SIHF)
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-B:	2 arbitres licenciés 4ème ligue (convoqués par la SIHF)
Paires d'arbitres avec équipes Women's League:	2 arbitres licenciés 3ème ligue (convoqués par la SIHF)
Frais:	Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation sur place, les frais de glace, etc. et garde les recettes provenant des annonces, etc. Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres..
Mode de jeu:	3x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le résultat est nul après 60 minutes, il sera procédé à une séance de tirs-aux-buts avec 5 joueuses de chaque côté, sans nettoyage de la glace. Les équipes occupent le même côté de la patinoire comme lors du 3ème tiers. Si le résultat est toujours nul après 5 pénaltys effectués par chaque équipe, la séance des tirs aux buts se poursuit sous

forme de «tie break» avec des séries 1 contre 1, donc avec une joueuse par équipe. L'équipe qui a tirée en deuxième durant la première série des tirs-aux-buts, commence la séance en premier. Le match est terminé dès que le but décisif est inscrit. Les mêmes joueuses ou d'autres peuvent être désignées pour effectuer les tirs-aux-buts.

### 3.2.4 1/4 de finale

Nombre d'équipes:	8 (8 vainqueurs de la 1/8 de finale)
Nombre de matchs:	4
Droit de jouer à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure dispose du droit de jouer à domicile. Si les deux équipes font partie de la même ligue, le droit de jouer à domicile est défini selon le tableau.
Arbitres:	Système à 2 arbitres
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-D:	2 arbitres licenciés U17 (convoqués par le club à domicile)
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-C:	2 arbitres licenciés 4ème ligue (convoqués par la SIHF)
Paires d'arbitres avec équipes SWHL-B:	2 arbitres licenciés 4ème ligue (convoqués par la SIHF)
Paires d'arbitres avec équipes Women's League:	2 arbitres licenciés 3ème ligue (convoqués par la SIHF)
Frais:	Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation sur place, les frais de glace, etc. et garde les recettes provenant des annonces, etc. Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.
Mode de jeu:	3x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le résultat est nul après 60 minutes, il sera procédé à une séance de tirs-aux-buts avec 5 joueuses de chaque côté, sans nettoyage de la glace. Les équipes occupent le même côté de la patinoire comme lors du 3ème tiers. Si le résultat est toujours nul après 5 pénaltys effectués par chaque équipe, la séance des tirs aux buts se poursuit sous forme de «tie break» avec des séries 1 contre 1, donc avec une joueuse par équipe. L'équipe qui a tirée en deuxième durant la première série des tirs-aux-buts, commence la séance en premier. Le match est terminé dès que le but décisif est inscrit. Les mêmes joueuses ou d'autres peuvent être désignées pour effectuer les tirs-aux-buts.

### 3.2.5 1/2 finale

Nombre d'équipes:	4 (4 vainqueurs des 1/4 de finale)
Nombre de matchs:	2
Droit de joueur à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure dispose du droit de jouer à domicile. Si les deux équipes font partie de la même ligue, le droit de jouer à domicile est défini selon le tableau.
Arbitres:	Système à 4 arbitres féminins (convoquées par la SIHF)
Frais:	Les frais de glace et de l'arbitrage du weekend final sont à pris en charge par la SIHF.
Mode de jeu:	3x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers.

Si le résultat est nul après 60 minutes, une prolongation de 5 minutes avec 3 joueuses contre 3 sera jouée selon le principe «Sudden death». Si le résultat est toujours nul après la prolongation, il sera procédé à une séance de tirs-aux-buts avec 5 joueuses de chaque côté, sans nettoyage de la glace. Les équipes occupent le même côté de la patinoire comme lors du 3ème tiers. Si le résultat est toujours nul après 5 pénaltys effectués par chaque équipe, la séance des tirs aux buts se poursuit sous forme de «tie break» avec des séries 1 contre 1, donc avec une joueuse par équipe. L'équipe qui a tirée en deuxième durant la première série des tirs-aux-buts, commence la séance en premier. Le match est terminé dès que le but décisif est inscrit. Les mêmes joueuses ou d'autres peuvent être désignées pour effectuer les tirs-aux-buts.

### 3.2.6

Nombre d'équipes:

**Finale pour la 3ème place**

2 (2 perdants des 1/2 finales)

Nombre de matchs:

1

Droit de joueur à domicile:

L'équipe de la ligue inférieure dispose du droit de jouer à domicile. Si les deux équipes font partie de la même ligue, le droit de jouer à domicile est défini selon le tableau.

Arbitres:

Système à 4 arbitres féminins (convoquées par la SIHF)

Frais:

Les frais de glace et de l'arbitrage du weekend final sont à pris en charge par la SIHF.

Mode de jeu:

3x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le résultat est nul après 60 minutes, une prolongation de 5 minutes avec 3 joueuses contre 3 sera jouée selon le principe «Sudden death». Si le résultat est toujours nul après la prolongation, il sera procédé à une séance de tirs-aux-buts avec 5 joueuses de chaque côté, sans nettoyage de la glace. Les équipes occupent le même côté de la patinoire comme lors du 3ème tiers. Si le résultat est toujours nul après 5 pénaltys effectués par chaque équipe, la séance des tirs aux buts se poursuit sous forme de «tie break» avec des séries 1 contre 1, donc avec une joueuse par équipe. L'équipe qui a tirée en deuxième durant la première série des tirs-aux-buts, commence la séance en premier. Le match est terminé dès que le but décisif est inscrit. Les mêmes joueuses ou d'autres peuvent être désignées pour effectuer les tirs-aux-buts.

### 3.2.7 Finale

Nombre d'équipes:

2 (2 vainqueurs des 1/2 finales)

Nombre de matchs:

1

Droit de joueur à domicile:

L'équipe de la ligue inférieure dispose du droit de jouer à domicile. Si les deux équipes font partie de la même ligue, le droit de jouer à domicile est défini selon le tableau.

Arbitres:

Système à 4 arbitres féminins (convoquées par la SIHF)

Frais:	Les frais de glace et de l'arbitrage du weekend final sont à pris en charge par la SIHF.
Mode de jeu:	3x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le résultat est nul après 60 minutes, une prolongation de 5 minutes avec 3 joueuses contre 3 sera jouée selon le principe «Sudden death». Si le résultat est toujours nul après la prolongation, il sera procédé à une séance de tirs-aux-buts avec 5 joueuses de chaque côté, sans nettoyage de la glace. Les équipes occupent le même côté de la patinoire comme lors du 3ème tiers. Si le résultat est toujours nul après 5 pénaltys effectués par chaque équipe, la séance des tirs aux buts se poursuit sous forme de «tie break» avec des séries 1 contre 1, donc avec une joueuse par équipe. L'équipe qui a tirée en deuxième durant la première série des tirs-aux-buts, commence la séance en premier. Le match est terminé dès que le but décisif est inscrit. Les mêmes joueuses ou d'autres peuvent être désignées pour effectuer les tirs-aux-buts.

#### **4. Divers**

##### **4.1 Pénalités**

Les suspensions prononcées lors du SWHC font également foi en championnat.

##### **4.2 Joueuses autorisées à jouer**

Seules les joueuses enregistrées sont autorisées à jouer. Pour les joueuses en licence B, la règle des 6 matchs avant le 31 janvier est applicable.

##### **4.3 Weekend final (Final-4)**

L'équipe vainqueur de la finale du Swiss Women's Hockey Cup (SWHC) recevra un trophée. Le trophée restera avec l'équipe gagnante pendant un an. L'équipe gagnante doit veiller à ce qu'il soit stocké avec soin et est responsable de tout dommage causé au trophée. Avant le dernier week-end du Swiss Women's Hockey Cup (SWHC) de la saison prochaine, le trophée sera renvoyé au siège administratif de la SIHF de manière indépendante et non sollicitée. Tout dommage sera facturé au club responsable par le siège administratif de la SIHF. En cas de dommage intentionnel ou de négligence grave au trophée, une amende peut être exigée par le siège administratif de la SIHF. L'amende sera imposée de la manière ordinaire.

2 maillots spécifiques (2 Home et 2 Away) sont mis à disposition de chaque club participant au Final-4. Chaque club est tenu de faire porter ce maillot à la joueuse ayant marquée le plus de points lors de la compétition de la coupe. Un maillot spécial Home ou Away doit être retourné à la fédération/au sponsor par chaque club participant

Les joueuses ou les membres du staff peuvent être convoqués pour donner des interviews.

Les heures du début des rencontres sont prescrites par la SIHF.

## 5. Contacts

Responsable du SWHC et responsable Reporter: **Maruska Piccoli**

Téléphone: 076-326-3484

Courriel: [maruska.piccoli@sihf.ch](mailto:maruska.piccoli@sihf.ch)

Convocation des arbitres:

Téléphone: ---

Courriel: ---

Directeur Regio League: **Paolo Angeloni**

Téléphone: 079 205 04 98

Courriel: [paolo.angeloni@sihf.ch](mailto:paolo.angeloni@sihf.ch)

Siège administratif Swiss Ice Hockey Federation

Téléphone: 044 306 50 50

Courriel: [info@sihf.ch](mailto:info@sihf.ch)

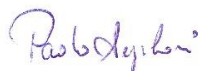
## 6. Distribution

- Equipes participantes
- Marc-Anthony Anner (vice-président du Sport Espoir et Amateur)
- Paolo Angeloni (Director Regio League)
- Maruska Piccoli (responsable Swiss Women's Ice Hockey Cup)
- Harry-Louis Beringer, Markus Andres, Philippe Raboud (présidents régionaux)
- Daniela Diaz, Laure Aeschmann, Michael Fischer, Christian Ruth, Walter Burch (Comité du Sport féminin)
- Angelika Weber, Anita Rohrer, Laure Aeschmann (déléguées du hockey sur glace féminin)

## 7. Validité

Les présentes directives peuvent faire l'objet d'un recours auprès du directeur de la Regio League, Paolo Angeloni, dans les 5 jours suivant leur réception. Si aucune objection n'est formulée dans ce délai, les instructions deviennent valables. En cas de conflit entre les règlements et les instructions, ce sont les règlements qui s'appliquent. En cas d'affrontement entre des équipes de ligues différentes, les directives de la ligue supérieure sont valables.

Glattbrugg, le 28 juillet 2020



Paolo Angeloni  
Director Regio League



Maruska Piccoli  
Responsable SWHC